

PEPITES ardéchoises

Ardèche Développement, le service de développement économique du Conseil général de l'Ardèche a décidé d'engager une action de soutien à la création d'entreprises sur le département, particulièrement dans le domaine des éco-activités, via le projet « PEPITES ».

Cet appel à projets permanents vise à accompagner des projets de créations d'entreprises innovantes ou novatrices pour l'Ardèche et a pour finalité de maintenir et/ou développer l'activité, notamment dans les zones les plus fragiles.

Située au cœur du bassin Rhône Méditerranée et de la région Rhône-Alpes, deuxième région économique de France, l'Ardèche bénéficie d'une situation privilégiée au cœur de la Vallée du Rhône pour accueillir les entreprises. La proximité des principaux axes de communications européens est un vrai atout pour le département. Les entreprises ardéchoises peuvent appuyer leur développement sur d'importantes infrastructures de transport (autoroutes, voies fluviales, TGV).

Récupérer l'eau de pluie

« PEPITES » a déjà permis récemment de soutenir la création de la SARL Ocali, spécialisée dans la récupération d'eau de pluie auprès des particuliers et des entreprises situés au sud Rhône Alpes. Ocali commercialise un système permettant l'utilisation de l'eau de pluie après un stockage et une filtration adéquate, pour un usage externe (arrosage et lavage) et interne (WC, machines à laver, douche et eau potable). Cette société illustre complètement la politique volontariste menée par l'Ardèche dans le domaine de l'environnement.

De l'assainissement à la qualité de l'air, en passant par la gestion des déchets, la protection de la forêt ou le développement des énergies renouvelables, le département s'attache à soutenir et sensibiliser les entreprises mais aussi la population ardéchoise à préserver leur environnement. De ce fait, des interventions ciblées sont mises en place dans différents secteurs :

Le photovoltaïque / énergie solaire

- L'appel à projets pour la construction de fermes photovoltaïques, une opportunité unique dans le Sud de la France.
- Le projet PHYSER (Pôle Hydrogène Solaire Energies Renouvelables), en Ardèche méridionale, reposant sur trois axes : la formation supérieure, la production d'énergie solaire la sensibilisation des scolaires et du grand public aux énergies renouvelables.

Le bois : 50% du territoire

La forêt couvrant près de 50% du territoire, l'Ardèche est le 5^{ème} département le plus boisé de France ce qui permet 2 grands types de ressources : le Bois énergie, qui peut être un moyen de chauffage performant, à un coût maîtrisé, tout en luttant contre le réchauffement climatique. Le Bois matériau, qui permet de construire des bâtiments ou infrastructures écologiques, saines et économes en énergie. La mise en place du « Plan départemental en faveur de la forêt / filière bois » : qui vise notamment le développement économique de la filière, la création des dessertes forestières, les travaux sylvicoles... et d'un dispositif contractuel, « Cap Territoires » pour soutenir les investissements des communes et leurs groupements : pistes forestières, chaudières bois...

Entreprises phares

CEFEM, production de système de conversion et de séparation de l'énergie électrique.

Son développement s'appuie aujourd'hui sur deux activités : l'étude et la fabrication de transformateurs et systèmes intégrant de l'électronique de puissance ainsi que la réalisation d'interrupteurs à coupure visible et la mise sous coffrets de sécurité. En 2008, elle a reçu le trophée Rhône Alpes de l'éco-innovation pour avoir créé une activité qui offre du travail en zone rurale. CEFEM participe également au développement durable ses produits permettant des économies d'énergie. Enfin, son système de production intègre la récupération des métaux ou encore l'utilisation de vernis sans solvant, et tout ceci dans un bâtiment économe en énergie.

KRANNICH SOLAR, énergies renouvelables et photovoltaïques. Cette entreprise a pour objectif de transformer l'énergie solaire et de distribuer une énergie sans conséquences pour la planète. L'entreprise compte parmi les dix premiers fournisseurs et distributeurs de matériel photovoltaïque et composants solaires de haute qualité dans l'Union Européenne, et ses ventes à l'étranger dépassent les 20%. Elle propose des installations photovoltaïques performantes à ses partenaires du domaine de l'artisanat et de la distribution d'énergie. Ses prestations s'étendent de l'aide consultative à la planification, en passant par l'étude du projet jusqu'à la livraison du matériel pour une énergie toujours plus propre.

THERM'ECO, leader de l'ingénierie géothermique. Son activité consiste, entre autre, à conseiller les clients sur les différents systèmes de chauffage que l'on peut installer dans son habitat. Dans sa



(© EDF)

gamme variée d'installations, l'entreprise ne laisse pas de place aux systèmes exploitant des sources d'énergie fossiles (épuisables et polluantes). L'entreprise s'aligne dans une démarche de développement durable et sur les énergies renouvelables, avec les systèmes de chauffage géothermique, aérothermique, hydrothermique ou encore solaire. **THERM'ECO** garantie alors un résultat idéal en matière d'utilisation et de confort tout en respectant l'environnement.

SARL APEX BOIS (certifiée Chaleur Bois Qualité+, AFAQ Service Confiance).

Cette société approvisionne actuellement, en plaquettes forestières, une cinquantaine de chaufferies ; essentiellement sur l'Ardèche mais aussi

sur la Drôme. 38 de ces chaufferies sont inférieure à 100 kW et 10 sont comprises entre 100 et 250 kW pour un total de livraison de l'ordre de 4 500 MAP pour la période de chauffe 2006/2007.

SYNERBOIS : La Sarl associe sept acteurs locaux de la filière bois dans (exploitants forestiers, négoce de bois, scieries, recyclage de sous-produits) pour assurer l'approvisionnement local en combustibles bois de la ville d'Aubenas. Le projet doit aboutir à la création d'une chaufferie centrale de 18 MW dont 10 à 12 MW au bois énergie (environ 10 000 t bois/an) et devra alimenter à terme 26 postes de livraison (maison de retraite, hôpital, lycée...) pour un réseau de chaleur de l'ordre de 6 900 ml.

Les 6 autres « ÉCOTERRITOIRES® »

Action 70 (Haute-Saône), Creusot-Montceau Développement (Communauté Urbaine), Seine-et-Marne Développement, Somme Développement/Réseau Investir en Picardie Maritime, Département de la Vendée/Vendée Expansion, Vosges Développement.

Un site internet www.eco-territoires.org est à destination des chefs d'entreprises et porteurs de projets dans le domaine des éco-activités, des éco-industries ou liés à l'économie verte, notamment dans une démarche d'investissement écorespon-

sables. Ils pourront y retrouver des informations générales concernant les ÉCOTERRITOIRES®, leurs offres pour l'accueil et le développement des éco-entreprises (desserte autoroutière, localisation géographique, environnement économique, dispositifs d'aide publique, offre dédiée pour l'accueil des éco-activités). Ce site internet est également un outil pour le dirigeant afin d'obtenir des informations ainsi qu'un dossier complet et personnalisé de la part des territoires en vue de leur implantation et/ou développement.